

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° : 2025-04-022

Budget Principal ville – adoption du Budget Primitif 2025

Rapporteur : Jeanine FAVRE-SECOND

<u>Date de Convocation</u> : 25 mars 2025	<u>Séance du 1^{er} avril 2025</u>
<u>Date d'affichage</u> : 08 avril 2025	À 18h30, le Conseil Municipal de Morières-lès-Avignon, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril sous la présidence de Monsieur Grégoire SOUQUE, Maire.
▪ Nombre de conseillers en exercice : 29	
▪ Nombre de présents : 24	
▪ Nombre de votants : 29	

Étaient présents :

Grégoire SOUQUE, Éric DEVALQUENAIRE, Jeanine FAVRE-SECOND, Sandrine IGNERSKI, Patrick DUVAL, Marie-Paule FOURMENT, Pierre-Jean FAUCITANO, Catherine PRAT, Stéphanie CASTRIGNANO, Nicolas CHASTEL, Estelle ROLLE, Jennifer HAMAIDE, Fabrice BAUDOIN, Huguette SAINT JEAN, Renée THOMAS, Claudine BOISSEAU, Alain FIRMIN, Philippe REYNERO, Marie-Laure PERDIGUIER, Georges BERTANA, Annick DUBOIS, Martine THEVENIN, Jean-Marc FOUIN, Raphaël GOTTSCHALK

Étaient absents excusés et représentés :

Franck JOUSSELIN pouvoir à Sandrine IGNERSKI, Jade MORENAS pouvoir à Grégoire SOUQUE, Marie GAGET-MARTIN pouvoir à Éric DEVALQUENAIRE, Christèle PELISSIER pouvoir à Jean-Marc FOUIN, Emmanuelle BLANC pouvoir à Annick DUBOIS

Étaient absents :

Secrétaire de séance : Nicolas CHASTEL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2311-1, L. 2312-1 ainsi que l'article L.5217-4,

Vu la délibération N° 2023-11-080, adoptée lors de la séance du conseil municipal du 28 novembre 2023, ainsi que ses annexes, portant sur l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 et du règlement budgétaire et financier,

Vu la délibération N° 2025-03-002 en date du 04 mars 2025 portant sur le vote de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2025,

Vu la note brève et synthétique relative au Budget Primitif 2025, retraçant les informations financières essentielles jointe à la présente délibération,

Vu la maquette budgétaire, ci-annexée,

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 24 mars 2025,

Considérant que le Budget Primitif 2025 qui est soumis à l'approbation du conseil municipal s'équilibre comme suit :

BUDGET	DEPENSES	RECETTES
Investissement	8 128 276,69 €	8 128 276,69 €
Fonctionnement	11 390 500,00 €	11 390 500,00 €
TOTAL	19 518 776,69 €	19 518 776,69 €

Où l'exposé du rapporteur, le Conseil Municipal délibère, et décide

- **D'ADOPTER** le Budget Primitif 2025 de la commune de Morières-lès-Avignon, ci-joint,
- **D'AUTORISER** le Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL :

POUR : 23

CONTRE : 6 (Annick DUBOIS, Martine THEVENIN, Jean-Marc FOUIN, Christèle PELISSIER, Raphaël GOTTSCHALK, Emmanuelle BLANC)

Le 02/04/2025

Le secrétaire de séance,



Nicolas CHASTEL

Le 02/04/2025

Le Maire,



Grégoire SOUQUE